

Commune de Chérac
Liste des délibérations prises au Conseil Municipal du 20 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 20 novembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHERAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, Maire, pour examiner les délibérations indiquées ci-dessous.

Présents :

Monsieur Patrick CHEVALIER, Madame Julia DEFAYE, Monsieur Michel DESPREZ, Monsieur Eric GADONNAUD, Monsieur Arnaud GALLIARD, Monsieur Christian GARRAUD Madame Julie KEFI, Monsieur Daniel MANDIN, Madame Françoise MARBOT, Monsieur Guy PORTMANN, Madame Sandie SALOMON, Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU.

Absents et excusés : Madame Corinne DESLANDE, Monsieur Jean-Paul COMPAIN, Monsieur Jacky MARFILLE

Procuration :

Secrétaire de séance : Madame Julia DEFAYE

N°20231120-01 : Exercice du droit de préférence sur la vente d'une parcelle boisée :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préférence sur la vente d'une parcelle boisée sur le territoire communal.

N° 20231120-02 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux de l'Eglise :

Le conseil décide, à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux de l'Eglise.

N° 20231120-03 : Délibération donnant mandat au centre de gestion de la Charente-Maritime pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance

Le conseil décide, à l'unanimité, de se joindre à la convention de participation dans le domaine de la prévoyance que le centre de gestion prévoit de conclure et de lui donner mandat pour lancer la consultation et pour négocier un accord avec les organisations syndicales

N° 20231120-04 : Amortissement de la subvention d'équipement pour les travaux de la traversée du Treuil :

Le conseil, à l'unanimité, décide d'amortir sur 15 ans la subvention d'équipement d'un montant de 104 006,68 € pour les travaux de la traversée du Treuil.

N° 20231120-05 : Décisions budgétaires modificatives n°3 :

Le conseil décide à l'unanimité des modifications de crédits budgétaires sur le budget de la commune.

N° 20231120-06 : Mise à disposition de la salle des fêtes au foyer rural pour la gym :

A l'unanimité, le conseil décide de mettre gracieusement la salle des fêtes à disposition du foyer rural pour la gym.

N° 20231120-07 : Recrutement de trois agents recenseurs :

Le Conseil décide, à l'unanimité, de recruter trois agents recenseurs.

N° 20231120-08 : Pose de bâches pour la protection incendie :

Le conseil décide à l'unanimité de poser une bâche de lutte contre l'incendie au Treuil et dans le Bourg.

N° 20231120-09 : Plan Communal de Sauvegarde :

Le conseil municipal n'a pas d'observations particulières à formuler sur le Plan Communal de Sauvegarde qui lui est présenté.

N° 20231120-10 : Décisions du Maire relatives au droit de préemption urbain :

Madame le Maire rend compte au conseil des décisions qu'elle a prises au titre du droit de préemption urbain.

La secrétaire de séance,
Julia DEFAYE



Madame le Maire,
Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU



Affiché le 29 novembre 2023

Mise en ligne le 1^{er} décembre 2023